



Déclaration liminaire Unsa Education

CTSD second degré du 07 février 2020

Madame la Directrice Académique,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

L'Unsa Education est attentive et inquiète du climat social dont les incidences sont lourdes dans le monde éducatif.

Attachée à l'exercice du droit de grève, à la libre expression dans le respect des lois républicaines, l'UNSA Education dénonce la volonté délibérée de jeter de l'huile sur le feu.

Le ministre tout d'abord en imposant sa méthode de réforme, réforme que n'a voulu aucune organisation syndicale.

Puis, vous, Madame La Directrice Académique, en refusant le dialogue avec les organisations syndicales par la voie d'un CTSD exceptionnel. Ce dernier aurait été le signe d'un dialogue constructif tempérant ainsi le climat actuel de défiance.

On a tout à gagner en instaurant le dialogue, signe d'un respect mutuel !

Concernant l'ordre du jour du CTSD, l'Unsa Education rappelle l'importance du collège qui est un maillage de notre système scolaire et ne peut en tant que tel être sacrifié sur « l'autel de l'austérité budgétaire ».

La suppression des dotations spécifiques met à mal l'avenir des sections sportives, l'option bi-langue ou encore les classes à horaires aménagées des collèges du Cantal.

Le manque de moyens qui dégrade les conditions de travail dans les classes, les réformes successives et parfois vite abandonnées, le nombre d'élèves toujours plus important par classe qui ne favorise pas de bonnes conditions d'apprentissage, notamment pour les élèves à besoin éducatif particulier ... aggravent d'autant plus la déconsidération de notre métier.

Comment donner alors au projet de l'école inclusive, les moyens de ses ambitions ?

Le manque de dialogue et de respect entraîne une colère grandissante du personnel.

Je reprendrai ici la formule de l'Unsa Education citée en CTA :

« Bien sûr les personnels ont besoin de revalorisation salariale au vu des 10 ans de blocage du point d'indice. Bien sûr, ils ont besoin d'avoir des garanties au niveau de leur pension, mais ils ont un besoin impérieux de moyens pour bien exercer leur mission et s'épanouir dans leur travail. » Or, on s'en éloigne un peu plus chaque année.

Elèves, parents, enseignants, chefs d'établissement souhaitons que l'éducation Nationale reste une priorité pour ce gouvernement en garantissant les mêmes droits à tous les élèves quelles que soient leurs origines sociales et géographiques.

En raison du manque de dialogue à tous les niveaux ministériel, rectoral et départemental, du manque de moyens alloués aux établissements du 2nd degré, du manque de considération de notre profession, l'Unsa Education du Cantal ne siègera pas au CTSD second degré.

L'Unsa Education marque ainsi son désaccord sur la dotation départementale.

Les représentants de l'UNSA Education.